

# Campagne d'appel aux dons



## CONTEXTE

Agir Pour l'Emploi soutient financièrement toute action d'intérêt général, contribuant à l'insertion des personnes éloignées de l'emploi, ainsi qu'au développement de l'emploi et à la création de l'emploi. Il s'inscrit dans les politiques de lutte contre le chômage.

En effet, le nombre de personne éloignées de l'emploi, continue d'augmenter. Cet éloignement de l'emploi se combine souvent avec précarité et isolement.

Beaucoup d'entre elles manquent de qualification, formation... et se retrouvent en situation difficile socialement et financièrement.

Sans emploi, le mal être s'installe et engendre de nombreuses difficultés sociales telle que la question du logement décent. La perte de confiance en soi en découle, et enfonce un peu plus les personnes dans leur situation de précarité. D'où la difficulté de s'en sortir sans aide.

Le fonds de dotation Agir Pour l'emploi, permet de combler le manque financier des organismes qui accompagnent les personnes en difficultés sociale et professionnelle vers un emploi durable.

D'où, le nombre de personnes éloignées de l'emploi qui ne cesse d'évoluer.

Ce sont des facteurs d'exclusion sociale que le fonds de dotation Agir Pour l'Emploi s'engage à combattre.

Le but n'est pas que de créer un emploi et que d'assurer un salaire à une personne, mais aussi de lui permettre d'assimiler des savoir-faire.

Ces personnes en situation de retour à l'emploi peuvent ainsi acquérir une plus grande autonomie.

## **DESCRIPTION / FONCTIONNEMENT DE L'ACTION**

Le fonds de dotation Agir Pour l'Emploi créé le 5 juillet 2018 (publication au JOAFE, Journal officiel des associations et fondations d'entreprise le 28 juillet 2018, annonce n°558),

La sortie du site Internet : Fonds de dotation "Agir Pour l'emploi" prévue le 18 avril 2019, sert à faire appel aux partenaires, particuliers, entreprises... qui pourront soutenir nos actions de lutte contre le chômage.

Il a été voulu et porté par Partage Travail, Association Intermédiaire et acteur majeur de l'Insertion professionnelle par l'activité économique.

Celle-ci permettra de soutenir financièrement toute action d'intérêt général, contribuant à l'insertion des personnes éloignées de l'emploi, ainsi qu'au développement de l'emploi et à la création de l'emploi.

A travers cette campagne de dons, Agir pour l'emploi vise les particuliers, les entreprises et les associations.

La campagne 2019 se déroulera sur la période du 1er mai au 31 décembre 2019. Elle débutera par une conférence de presse le 30 avril 2019, en présence du parrain Bernard Hellal, Vice-président de l'ARC, Maire de Margny-Lès-Compiègne) et de Yannick Leclere, Président du Fonds de dotation Agir pour l'Emploi et Président de Partage Travail.

L'information a notamment été relayée par les médias...

## **LES PARTENAIRES**

### **PARTENAIRES OPÉRATIONNELS**

Secours Catholique – Partage Travail – Société Générale – Crédit Mutuel – Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée – Auto Réhabilitation Accompagné